



DR

Sylvestre Frezal
 Actuaire certifié IA, fondateur
 et co-porteur de la chaire PARI

L'approche actuarielle peut-elle être une clé d'entrée pour une culture du risque dans les sociétés d'assurance ?

Cette question en appelle une autre : « *Les outils de l'actariat sont-ils pertinents pour gérer les risques propres des entreprises d'assurance ?* » La réponse est non. Car contrairement à l'idée reçue, les assureurs ne sont pas des professionnels de la gestion des risques, mais de l'hétérogénéité : leur métier consiste,

« **Les assureurs sont des experts de l'hétérogénéité des risques** »

par la loi des grands nombres et le principe de la mutualisation, et dans une logique strictement déterministe, à gérer l'hétérogénéité. Les outils statistiques qu'ils utilisent leur permettent d'anticiper la proportion d'assurés qui devront être indemnisés mais ils ne leur permettent pas de gérer les aléas auxquels ils sont confrontés.

Pourtant, ce sont bien ces outils que les assureurs utilisent pour gérer leurs propres risques...

Ils ont effectivement tendance à penser que, si les statistiques sont efficaces en matière de tarification – ce qui est vrai –, elles le sont également quand il s'agit de prendre des décisions en aléa – ce qui est faux. Cette généralisation excessive a deux effets pernicieux. Primo, pour un décideur placé face à un futur inconnu, l'utilisation des outils de grandeur statistique est contre-productive. En créant une illusion de prédictibilité, elle alimente en effet une représentation erronée de la réalité, qui vient dégrader la qualité de la décision. Secundo, elle déresponsabilise les modélisateurs et les décideurs.

Comment cela ?

Par définition, en situation d'aléa, on ne sait pas ce qui va se passer. Le modélisateur, lui, va nous dire : « *Il y a 30 % de chances qu'il y ait une crise financière.* » À la bonne heure ! Il aurait pu aussi bien situer la probabilité à 1 % ou à 90 %, dans un cas comme dans l'autre, la crise n'était pas exclue. Pas davantage que la non-crise. Donc, quoi qu'il se passe réellement, il n'avait pas tort. En fait, en situation d'aléa, le modélisateur n'a jamais tort. Il n'a donc jamais raison. Sa responsabilité n'est jamais engagée, parce qu'on ne pourra jamais le challenger. Quant au décideur, il nous dira toujours qu'il a décidé sur la base d'un modèle scientifiquement fondé.

Propos recueillis par Muriel Jaouën

Notre mission, c'est votre réussite



Asquare Partners est un cabinet international de chasse de tête et recrutement de cadres spécialisé dans l'industrie financière.

Nous concentrons notre attention et nos moyens sur des profils en **Actariat, Gestion du Risque, Digital, Souscription et Finance.**

Nos consultants sont des spécialistes dans leurs marchés respectifs et ont chacun une expérience professionnelle comme **actuaire, banquier, auditeur et souscripteur.**



En partenariat avec

FitchLearning
 &
caritat
RECHERCHE & FORMATION



www.asquarepartners.com